



B.P. 144, Bonne Bay, Terre-Neuve & Labrador, A0K 1P0

4 Août 2015

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Bureau de la sous-ministre associée à l'Énergie
Québec, QC.

par courriel : Consultationenergie@mern.gouv.qc.ca

Sujet : **Mémoire / Politique énergétique du Québec 2016-2025**

Notre association, organisation indépendante à but non-lucratif, ayant son siège social sur la côte ouest de Terre-Neuve, par l'entremise de son Conseil d'administration et de ses employés (ées), est engagée depuis déjà 23 ans, dans la protection et la promotion du Parc National de Gros Morne avec les communautés et les groupes du milieu touristique et des pêches.

Nous sommes d'opinion, que si jamais l'exploration et l'exploitation pétrolière seraient autorisées dans le Golfe du Saint-Laurent, les risques et impacts, tant au point de vue environnemental, économique, social et humain, en seraient très élevés, voir incalculables. Nous incluons à cela, une analyse de la réduction des gaz à effet de serre (changements climatiques) que nous avons tous à prendre en considération dans nos décisions communes et individuels.

Par la présentation de ce court mémoire, nous ne voulons certainement pas nous ingérer dans le dossier énergétique d'une autre province, car nous comprenons bien ce champ de compétence provinciale. Mais, nous tenons tout de même à faire part de nos commentaires en qualité *de voisin*.

Car, nous sur la côte ouest de Terre-Neuve, nous ne sommes pas en mesure de contrer par des mesures d'urgence en cas de déversements, soient majeurs ou pas. De toute évidence, nos recherches ont démontré que personne n'est prêt à un déversement majeur dans le Golfe. Particulièrement sur la côte ouest de Terre-Neuve, aucun équipement est en place ou est planifié pour contrer à une marée noire. En d'autres mots, advenant un incident majeur du côté québécois dans le Golfe, nous serons grandement affectés, sans être en mesure de déployer un plan d'intervention, grand, petit, adéquat ou pas...Donc, c'est à y penser !

Car, contrairement à ce qui est dit dans le médias au Québec, nous ne sentons pas urgence à faire du forage d'exploration et exploiter le pétrole sur la côte ouest de l'île (golfe du Saint-Laurent). Les companies et le gouvernement de Terre-Neuve concentrent leurs activités sur la côte est, et non, sur la côte ouest. Pour donner plus de détails, je me réfère à un récent article paru dans Le Devoir du 23 juin 2015 que je joins à ce mémoire.

Un point important, est celui de l'acceptabilité sociale. Je puis vous assurer, que dans les communautés de l'ouest de Terre-Neuve, le projet de l'exploration / exploitation des hydrocarbures, incluant Old Harry, est loin de faire l'unanimité ou même de susciter de l'intérêt. Que vous parliez aux communautés des Premières Nations, des gens d'affaires ainsi que ceux/celles des milieux touristique et de la pêche ou même des communautés, il en ressort que ce genre de projet est **très mal reçu**. En d'autres mots, l'acceptabilité sociale n'est pas au rendez-vous. Nous préférons, et de beaucoup, des projets durables, basés sur des énergies renouvelables.

Regardant le dossier québécois de notre "côté de la clôture", nous suggérons :

- a) d'avoir une **approche collaborationniste entre les provinces**
- b) de bien **écouter** les différents intervenants et communautés des **5 provinces** du golfe
- c) de s'assurer qu'une **communication / consultation** efficace, sérieuse et sincère soit mise en place entre les provinces.

Le tout ayant pour but de bien comprendre tous les enjeux, afin de prendre une décision éclairée.

En guise de conclusion, nous sommes d'opinion, en qualité de partenaire qui partage avec vous ce Golfe que nous aimons, que les **risques sont trop**

grands pour justifier la mise en place d'une future exploration et exploitation des hydrocarbures dans le Golfe du Saint Laurent.

Sousmis pour votre considération.

Bien à vous,

Raymond Cusson
Président
Gros Morne Co-operating Association

B.P. 144, Bonne Bay, Terre-Neuve & Labrador, A0K 1P0

-Pièce jointe, article Le Devoir 23 juin 2015